

Délégation officielle du Canada au Symposium de Davos en 1984

M. Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé que le Canada avait été invité à participer comme pays-vedette au Symposium de Davos (26 janvier — 2 février 1984) et, à ce titre, à y envoyer une délégation officielle. M. MacEachen a déclaré qu'il avait accepté cette invitation du Forum européen de management et qu'il avait accepté de diriger la délégation canadienne. M. Gerald Regan, ministre d'État au Commerce international, faisait partie de la délégation officielle, tout comme les directeurs généraux de plusieurs grandes entreprises canadiennes. Chaque année, un certain nombre de pays participent en vedettes au Symposium de Davos. Le Canada et la Malaisie sont les pays-vedettes du Symposium de 1984, et ont, tous deux, la possibilité de présenter un programme spécial.

Le Symposium de Davos, organisé par le Forum européen de management, fondation indépendante ayant son siège à Genève, se tient chaque année à Davos, en

Suisse, et permet aux directeurs généraux d'entreprises du monde entier de se rencontrer pour discuter des perspectives commerciales, économiques et politiques de l'année en cours. Pendant la durée du Symposium, le forum organise une rencontre informelle de dirigeants à laquelle sont invités des représentants de gouvernements et d'institutions internationales. Le Symposium de Davos de 1983 a rassemblé ainsi plus de 500 personnalités (directeurs généraux et chefs politiques) de 52 pays. Six premiers ministres, dix-sept ministres de l'Économie et des Finances et presque tous les responsables des organisations internationales et régionales importantes sur le plan économique y ont participé, prenant part aux discussions avec les gens d'affaires présents ainsi qu'à celles qu'ont eues les dirigeants sur les questions économiques globales lors de leur rencontre informelle.

Quelque 600 directeurs généraux, surtout d'Europe de l'Ouest mais aussi d'autres régions du monde auront participé à la rencontre de janvier 1984.

Un contrat pour la construction d'un hôpital en Côte d'Ivoire

La Corporation commerciale canadienne, en coopération avec la Foundation Company of Canada Limited, de Toronto, vient de se voir attribuer un contrat de 18 millions de dollars pour la construction d'un hôpital de 215 lits à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

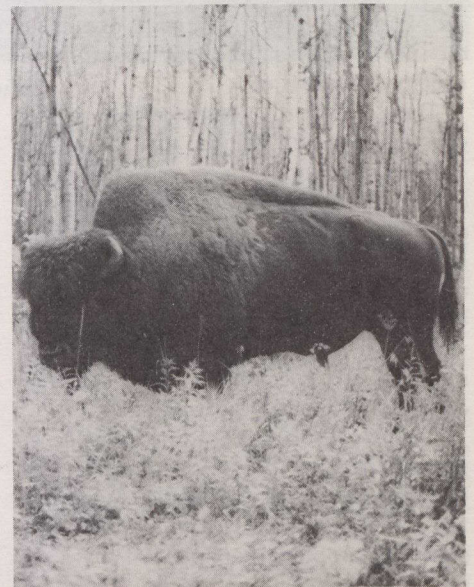
L'hôpital, qui doit ouvrir ses portes en novembre 1984, dispensera des services médicaux dans les domaines de la chirurgie, de la pédiatrie, de la gynécologie et de l'obstétrique, et de la radiologie. La Foundation Company, l'un des plus grands constructeurs canadiens, ajoutera vingt années-personnes à son équipe pour réaliser ce projet. Le contrat est financé par la Société pour l'expansion des exportations.

La Corporation commerciale canadienne, société d'État fédérale, conclut au nom de fournisseurs canadiens de biens et de services, des contrats avec des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. Au cours de l'année 1982-1983, la corporation a réalisé des ventes de 589 millions de dollars intéressant plus de 470 entreprises et plus de 70 gouvernements étrangers et organismes internationaux.

Un sursis pour le bison des bois

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Charles Caccia, et le ministre associé des Terres publiques et de la Faune de l'Alberta, M. Don Sparrow, ont signé une entente quinquennale visant à réintroduire le bison des bois dans son habitat initial situé dans la région des lacs Hay et Zama, tout à fait au nord-ouest de la province.

D'ici mars 1984, le Service canadien de la faune transférera trente bisons des bois du troupeau du parc national d'Elk Island. Les bisons seront gardés dans un corral et pris en charge par la Division des pêches et de la faune de l'Alberta, puis transportés dans leurs nouveaux habitats en mars 1985. Afin de faciliter le repérage



Un bison des bois.

lors des relevés aériens, on fixera des colliers émetteurs à certains bisons. D'ici mars 1987, tous les bisons auront été relâchés et seront observés régulièrement.

Conformément à l'entente, le Service canadien de la faune et la Division des pêches et de la faune de l'Alberta établiront un comité de gestion pour réaliser le projet. « Grâce à cette nouvelle entente, nous pourrions bientôt radier le bison des bois de la liste des espèces menacées », a précisé M. Caccia.

Le ministre associé de l'Alberta a souligné qu'il était nécessaire que tous les ordres de gouvernement saisissent les occasions de mettre en valeur les ressources pour assurer le bien-être à long terme de la faune et des Canadiens.

La bande indienne Dene Tha' du district de Fort Vermillion a pris part à la sélection de l'emplacement, un corral de

Pro Optic lance la lentille « filtrante »

Pro Optic Inc. est le plus important laboratoire indépendant de lentilles ophtalmiques au Québec.

L'unique propriétaire de Pro Optic, M. François Bourbonnais, est fier de sa dernière innovation : le verre qui filtre les rayons ultraviolets, destiné aux gens qui se plaignent souvent de se sentir agressés par la lumière quand ils vont à l'extérieur. Ceci indique que le cristallin (derrière la pupille) ne filtre plus, ou filtre moins bien, les rayons ultra-violets. Ce problème peut être corrigé par une lentille.

Dans son laboratoire montréalais, Pro Optic fabrique 2 000 paires de lentilles par semaine. D'ici peu, ce laboratoire sera doté d'équipements permettant de fabriquer des lentilles anti-reflets.

Pro Optic vend la presque totalité (92 à 93 %) de sa production aux 450 grossistes du Québec. Le reste est écoulé dans les autres provinces canadiennes. Mais l'an prochain, Pro Optic entend conquérir le marché international.

Lors du démarrage de l'entreprise, en 1969, Pro Optic était la seule compagnie à s'occuper exclusivement de transformation et fabrication de lunettes en matière organique (plastique) au Canada.